

SÉANCE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 11 novembre 2013 à 19:35 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Yves Germain, Marcel Dubé, Vincent Mainville, Jean-Pierre Allard et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :35h.

2013-12-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013.
- 4) Adoption du registre de chèque du mois de novembre 2013.
- 5) Séance du Conseil – Calendrier 2014.
- 6) Maire suppléant – calendrier 2014.
- 7) Vente pour taxe – Mc Clung – arpentage-géomètre.
- 8) Surveillance patinoire salle municipale – Danaée Paradis.
- 9) Projet Canada Jeunesse – étudiant.
- 10) Opération Nez-Rouge.
- 11) Contrat de service Collecte ordures et recyclable résidentiel et commercial 2014.
- 12) Contrat de service de collecte de volumineux 2014.
- 13) APELSA- Rapports caractérisation des bandes riveraines – Lac-Saguay- Lac-Allard et Lac-Indépendant
- 14) Rapport fins des travaux infrastructure.
- 15) Daniel Bouchard et Chantal Tétreault
- 16) Divers :
- 17) Période de questions.
- 18) Levée de la séance.

Adoptée

2013-12-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 11 novembre 2013 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier en corrigeant l'heure d'ouverture pour 19 :45h. .

Adoptée

2013-12-03

ADOPTION REGISTRE DE CHÈQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 2013

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :
D'adopter le registre de chèques du mois de novembre 2013 soit :

- le registre de chèques général, portant les numéros C1300545 à C1300590, totalisant 46 978.88\$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2013;
- le registre de chèques salaires, portant les numéros P1300340 à P1300348 (élus) totalisant 3 563.21\$ et les numéros P1300326 à P1300339 et P1300349 à P1300357 (employés) totalisant 7 943.44\$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2013;

Adoptée

2013-12-04

SÉANCE DU CONSEIL – CALENDRIER 2014

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
D'établir le calendrier des séances du conseil pour 2014 :

<u>Calendrier 2014 Séance du Conseil</u>	
Janvier	13
Février	3
Mars	3
Avril	7
Mai	5
Juin	2
Juillet	7
Août	4 à confirmer
Septembre	8
Octobre	6
Novembre	3
Décembre	1er

Adoptée

2013-12-05

MAIRE SUPPLÉANT – CALENDRIER 2014

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité
Que le calendrier 2014 pour le maire suppléant soit :

Janvier & Février ----- Luc Bélisle, conseiller siège #1
Mars & Avril ----- Vincent Mainville, conseiller siège #4
Mai & Juin ----- Marcel Dubé, conseiller siège #3
Juillet & Août ----- Yves Germain, conseiller siège #2
Septembre & octobre ----- Jean-Pierre Allard, conseiller siège #5
Novembre & Décembre---- Jérôme St-Louis, conseiller siège #6

Adoptée

2013-12-06

VENTE POUR TAXE - TERRAIN DE M. ALFRED GEORGES Mc CLUNG – CHEMIN DES FONDATEURS

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité
Que dans le dossier de vente pour taxe concernant la propriété de Monsieur Alfred Georges Mc Clung, chemin des Fondateurs de mandater la Firme Barbe & Robidoux arpenteur-géomètre afin de produire une description cadastrale de ce terrain.

Adoptée

2013-12-07

SURVEILLANCE PATINOIRE SALLE MUNICIPALE – DANAÉE PARADIS

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité
D'engager Danaée Paradis pour faire la surveillance de la salle municipale durant les heures de patinoire 2013-2014

Adoptée

2013-12-08

PROJET CANADA JEUNESSE ÉTUDIANT (À SUIVRE)

2013-12-09

OPÉRATION NEZ-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :
D'accorder la somme de 100.00\$ pour l'Opération Nez Rouge de Rivière-Rouge.

Adoptée

2013-12-10

CONTRAT DE SERVICE DE COLLECTE D'ORDURES ET DE RECYCLAGE RÉSIDENIELLE ET COMMERCIALE POUR 2014

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :
D'accorder à l'Entrepreneur «Les Services sanitaires J.L.R. Cloutier inc.» pour exécuter les travaux de collecte d'ordures résidentielles et commerciales ainsi que la collecte des matières recyclables pour l'année 2014 au coût total de 21 971.21\$ plus taxes.

Adoptée

2013-12-11

CONTRAT DE SERVICE DE COLLECTE DE VOLUMINEUX POUR 2014

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :
D'accorder à l'Entrepreneur «Les Services sanitaires J.L.R. Cloutier inc.» pour exécuter les travaux de collecte volumineux pour 2014 au coût total de 7 496.06\$ plus taxes.

Adoptée

2013-12-12

APELSA – RAPPORTS CARACTÉRISATION DES BANDES RIVERAINES LAC-SAGUAY - LAC-ALLARD ET LAC-INDÉPENDANT

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :
D'accepter pour dépôt les rapports de caractérisation sur les bandes riveraines - Lac-Saguay, Lac-Allard et Lac-Indépendant.

Adoptée

2013-12-13

RAPPORT FIN DES TRAVAUX INFRASTRUCTURE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard

Et résolu à l'unanimité :

D'accepter le rapport le rapport fin des travaux infrastructure au montant de 26 002.16\$.

Adoptée

2013-12-14

DANIEL BOUCHARD ET CHANTAL TÉTREAU

ATTENDU que la Municipalité de Lac-Saguay a obtenu, le 8 avril 2013, une ordonnance de la Cour Supérieure du district de Labelle dans le dossier #560-17-001445-128, enjoignant entre autres à M. Daniel Bouchard et Mme Chantal Tétreault, propriétaires en titre d'un immeuble connu comme étant le 155 chemin du Lac-Allard et leur représentant, mandataires ayant droits ou héritiers, de ne plus garder, entreposer, vendre ou mettre en pâturage d'animaux sur ou dans l'immeuble ci ayant décrit;

ATTENDU qu'après s'être conformés à l'ordonnance précitée à la suite de plusieurs avis de l'inspecteur en bâtiments et d'une mise en demeure du procureur de la Municipalité portant date du 3 juin 2013, les propriétaires ou occupants du 155 chemin du Lac Allard transgressent de nouveau l'ordonnance du 18 avril 2013 et que la présence de chiens et de chevaux sur la propriété fut de nouveau constatée à l'occasion d'une visite de l'inspecteur en bâtiments le 18 novembre 2013;

ATTENDU que des résidants du secteur s'inquiètent de nouveau de la qualité de leurs environnements et s'interrogent également de peu de respect que témoignent les propriétaires du 155 chemin du Lac Allard à l'égard de la réglementation municipale ainsi que de l'ordonnance prononcée par la Cour Supérieure le 18 avril 2013;

ATTENDU que le présent conseil municipal est d'avis qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires et qu'il est de son devoir de faire respecter à la fois la réglementation d'urbanisme de la Municipalité ainsi que l'ordonnance rendue par le tribunal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Yves Germain

Et résolu à l'unanimité :

De mandater son procureur Me Jacques Beaudoin à entreprendre sans délai les procédures judiciaires pour l'émission d'une ordonnance d'outrage au tribunal à l'encontre des propriétaires en titre du 155 chemin du Lac Allard, leurs mandataires, représentants, ayant droits ou héritiers.

Adoptée

2013-12-15

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20:05h.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, dir.-général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussignée Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2013-12-03,

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse